



# ***MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX***

## ***Brise d'Infos***

### ***N° 15 - Mai 2004***

#### **Le mot du Maire**

L'Île d'AIX, est un territoire d'exception dont l'authenticité repose sur ses particularités; L'une d'entre elles est liée à la faible circulation des voitures.

Sans remettre en question l'usage utilitaire, il est néanmoins permis de trouver inadmissible la circulation et le stationnement des véhicules pour le seul confort de leur utilisateur. Dans le bourg, certains commerçants stationnent de façon quasi permanente, devant leur commerce. Pensant ainsi ne pas gêner les visiteurs, ils en oublient les Îliens qui ont droit au même respect du site.

Essayons de limiter nos déplacements, d'utiliser les aires de stationnement aménagées à cet effet

Continuons ensemble à protéger la tranquillité de ce joyau !

Jean-Pierre CHAUDET

#### **Chiens et Ordures ménagères**



Par arrêté en date du 25 juin 1963, la divagation des chiens est interdite sur toute l'étendue du territoire. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse **et ce particulièrement les jours de ramassage des ordures ménagères**. Les sacs éventrés, les détritrus sur le trottoir.... Pensez à ceux qui les ramassent!

**Rappel : Le ramassage des sacs jaunes et bleus a maintenant lieu le lundi.**

#### **Calèches**

Bienvenue à la famille LAPEYRE qui a repris l'entreprise de calèches de Didier DUSSIER. A la rentrée des vacances de Pâques, leurs deux enfants Pauline 9 ans et Simon 5 ans sont venus grossir les effectifs de l'école.

#### **Circulation**

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2004, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans le village. Seules les livraisons des commerces sont autorisées.

Pendant cette période, la circulation s'effectuera par la rue des Remparts et la place du Sémaphore pour rejoindre la place d'Austerlitz.

## Maisons Fissurées

Suite à la sécheresse une association départementale s'est créée pour assister les sinistrés dans leurs démarches d'indemnisation.

Besoin de conseil, d'informations pratiques, vous pouvez contacter l'Association des Sinistrés de la Sécheresse sur les propriétés Bâties du Département de la Charente-Maritime :

### **ASSPB17**

**Site Internet : <http://asspb17.free.fr>**

**M Laurent DOUMERET (Président)**

**Me Francine GRANDSIRE (Vice-Présidente)**

**105 bis avenue Lieutenant Colonel Bernier**

**17000 La Rochelle Tel : 06 63 02 07 76**

## Canons



La ville de Rochefort nous a offert trois canons du 18<sup>e</sup> siècle. C'est le Syndicat Mixte de l'île d'Aix qui a pris en charge le transfert sur l'île et les premiers aménagements. L'un d'eux a donc été installé sur le port, symboliquement tourné vers l'embouchure de la Charente rappelant ainsi le rôle de sentinelle avancée dévolu à l'ILE D'AIX dans la défense du port militaire de Rochefort.

Les deux autres sont actuellement stockés à la déchetterie en attendant le choix d'un futur emplacement.

## Travaux



### Effacement des réseaux :

1<sup>ère</sup> tranche : rue Napoléon et rue Gourgaud  
Ces travaux qui ont débuté en décembre 2003 sont maintenant achevés.

2<sup>ème</sup> tranche prévue fin 2004 début 2005.

### EDF

Un nouveau câble sous-marin a été installé entre l'île et le continent.

### Maison de l'île :

1<sup>ère</sup> tranche: Réalisation de l'Office du Tourisme.

**Ouverture : 1<sup>er</sup> Avril 2004**

2<sup>ème</sup> tranche : Création d'une salle de réunion et d'exposition.

Date de début : janvier 2005

### Monument des Prêtres déportés :

Mise en valeur de la place du calvaire

### Batterie de Jamblet

Les travaux de mise en valeur de la batterie de Jamblet ont débuté en décembre. Décaissement des talus et débroussaillage ont laissé place aux tâches de replantation et de pose de ganivelles.

Prochaine étape : restauration des parements endommagés



# ***MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX***

## ***Brise d'Infos***

### ***N° 15 - Mai 2004***

**Guide Architectural** ...Suite  
(disponible en Mairie)



#### **Façades**

*Le caractère des rues et l'expression architecturale des constructions reposent sur l'ordonnement des façades en travées qu'il est impératif de conserver ou de restituer. Les petites maisons aixoises faites de moellons enduits ou de briques sont composées d'un volume très simple au toit de tuiles creuses avec un faitage parallèle à la rue. Les façades plates et sans ornements sont revêtues d'un enduit lisse et blanc, parfois d'un badigeon pastel. Leurs volets, en bois peints de couleurs vives, animent l'alignement parfait des façades en permettant ainsi de distinguer une maison d'une autre.*

[www.iledaix.fr](http://www.iledaix.fr)

*Des informations nouvelles toutes les semaines*



## Télé médecine

Vendredi 2 avril 2004, le cabinet médical de l'île d'Aix et celui du Dr SULKOWSKI de Fouras ont été reliés par une liaison radio point à point permettant des vidéoconférences entre les deux sites.

La Commune vient de faire l'acquisition d'un électrocardiogramme numérique et d'un oxymètre de pouls qui sera mis à disposition du médecin par convention.

L'ensemble de ces investissements a reçu le soutien financier du Conseil Régional.

Un grand merci à Mesdames Ghislaine ALAJOUANINE et Bénédicte DEBROISE, respectivement Présidente et Vice-Présidente de la FISSA (Force d'Intervention Sanitaire Satellitaire Autoportée) et Monsieur ZABLOSKI de l'Association Radiophare pour leur fidèle soutien dans la poursuite de ce projet

## Service Social

Madame BOUYER est de retour.  
**Prochaine permanence en mairie**  
**Mercredi 26 mai**  
**De 15 h à 17 h**

## Déchetterie

**Attention nouveaux horaires**

**Du 15 avril au 30 juin**  
**et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre.**

**De 16 h à 18 h du lundi au samedi.**

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.**

**De 16 h à 18 h tous les jours.**

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars.**

**De 14 h à 16 h les mardis, jeudis et samedis.**

## Logements



Les besoins cruciaux en logement (une quarantaine de personnes mal logées) et le coût du bâti sur l'île qui rend l'acquisition d'un logement impossible pour ces familles ont amené le Maire et les élus à solliciter l'Office Départemental des HLM pour envisager la construction de logements sur les immeubles communaux suivants :

- Caserne Montalembert : 4 logements (2 types 2, 1 type 3, 1 type 4) à aménager ou à réhabiliter.
- Sémaphore : 1 logement Type 3 ou type 4 à construire.

Pour ce faire, l'OPHLM de Rochefort est mandaté pour réaliser une étude de faisabilité de ces opérations et de leur équilibre financier. Les travaux pourraient commencer fin 2005.

Parallèlement, la Commune envisage de se porter acquéreur de terrain constructible à "Bois Joly" et d'y construire 4 ou 5 logements.

Une étude de faisabilité est également engagée. Les premiers résultats pourraient être connus cette année.

Dans le contexte global de ce projet, en 2006 les gendarmes s'installeront dans l'appartement libre du Sémaphore.

Le bureau de la gendarmerie sera aménagé dans le bureau du Sémaphore.